



*Atelier Local d'Urbanisme du 3^{ème} arrondissement
Maison des Associations du troisième,
5 rue Perrée 75 003 Paris*

Le Carreau du Temple tel que les habitants du 3^{ème} arrondissement l'ont défendu et imaginé

Son histoire

Le Carreau du Temple, témoin du développement industriel du 19^{ème} siècle et du patrimoine architectural de la Capitale, a été construit dans les années 1860 selon les plans de l'architecte Mérimod, contemporain de Baltard et de Viollet-le-Duc, avec une structure métallique et de verre particulièrement remarquable.

Il devait accueillir en 1904 la première Foire de Paris. Centre d'une activité commerciale florissante, il a surtout abrité, entre les deux guerres et dans les quinze années qui ont suivi, un marché permanent du vêtement, lieu d'intégration important d'une population immigrée, venue de divers horizons de l'Europe de l'Est, principalement établie dans les 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements du centre de Paris.

Au début du XX^{ème} siècle, une démolition partielle importante (les 2/3 de la halle) avait été décidée pour permettre la réalisation, à proximité de la Mairie, d'un programme immobilier et d'équipements scolaires. Plus récemment, dans les années 1960/1970, la disparition complète de ses deux dernières travées avait même été envisagée pour la raison invoquée d'une baisse sensible de l'activité du marché : un permis de démolir avait été signé en 1975.

Les habitants du 3^{ème} se sont alors mobilisés pour conserver, réhabiliter cet équipement, héritage d'une population laborieuse ayant constitué partie du socle social de l'arrondissement, et refuser la réalisation à son emplacement d'un immeuble de bureaux, parking et de divers équipements.

Leur combat devait connaître une issue heureuse avec la décision du premier Maire de Paris, élu au suffrage universel, d'abandonner le projet et, après une intervention du Comité des Habitants du 3^{ème} (le CH3) auprès du Ministre de la culture, de l'inscription du Carreau du Temple à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1981, ces décisions marquant ainsi la victoire de l'engagement d'une société civile mobilisée dans toutes ses constituantes.

En janvier 2002, la Mairie du 3^{ème} arrondissement annonce officiellement la volonté de la Mairie de Paris de réhabiliter le Carreau du Temple. Elle souhaite alors consulter la population de l'arrondissement sur les activités qui pourraient trouver leur place dans le futur équipement.

Invité par le Maire, l'Atelier Local d'Urbanisme s'est investi dès le lancement officiel de la consultation pour la réhabilitation du Carreau, en proposant un processus de concertation dont il a assuré une partie de la prise en charge au cours des années 2002 à 2004.



Le projet d'un nouveau Carreau du Temple

- *En 2001, après l'élection de Bertrand Delanoë, la réhabilitation et le réaménagement du Carreau sont décidés pour en faire un équipement majeur du 3^{ème} arrondissement.*
- *Sollicité par la Mairie du 3^{ème}, l'ALU3 apporte son concours à l'élaboration d'un cahier des charges par les habitants ; celui-ci s'appuyant sur plusieurs groupes de travail par thèmes.*

- **2003/2004 - Un concours d'idées ouvert aux habitants est alors décidé. Il est organisé par l'ALU3, à la demande de l'Adjoint à l'Urbanisme. Un « atelier » animé par l'Atelier d'urbanisme a lieu de mars à avril pour recueillir les propositions des habitants et des associations et les assister dans la mise en forme de leurs idées. Plus de 500 personnes y participent et cette concertation aboutit à 133 propositions sous forme de panneaux, de dossiers ou de lettres.**

Une exposition regroupant l'ensemble des propositions présentées sous forme graphique est organisée, en début d'année 2004 dans la Mairie du 3^{ème}. Elle sera ensuite présentée au Pavillon de l'Arsenal et fera l'objet d'une publication de la Ville de Paris

- **Vote local - Une « votation » est alors organisée sur la base d'un dépliant rédigé en français, en anglais, en espagnol, en arabe et en chinois. 4080 votants choisissent, entre trois programmes possibles, le projet « Un espace pour tous » dédié à la culture, au sport, aux activités économiques et à la jeunesse.**

C'est sur la base de ce choix que s'est bâti le programme.

Le concours d'architecture

Il est organisé par les services de la Ville de Paris :

- *Programmation, étude de faisabilité, échancier ;*
- *organisation du concours international lui-même pour la désignation du Maître d'œuvre, parmi 17 candidatures ;*
- **avril 2007** : *choix de l'Agence Milou parmi 5 équipes retenues ;*
- **2008/2009** - *Études pour la réalisation du projet par l'Agence Milou et les entreprises ;*
- **2010/2014** - *Fouilles archéologiques précédant les travaux de restauration et d'aménagement.*
- **Printemps 2014** - *Ouverture de l'équipement.*

Le nouveau Carreau du Temple, avec sa halle magnifique, habile respect du patrimoine, et ses nouveaux équipements, ouvre, au cœur de l'arrondissement, un « espace pour tous » comme l'ont désiré, par leur vote, les habitants.

On peut souhaiter qu'il soit en effet largement ouvert à tous.

Tout d'abord que les tarifs des prestations payantes n'écartent pas les habitants aux revenus modestes.

Que d'autres réductions particulières soient prévues, pour les seniors bien sûr, mais en général pour les habitants de l'arrondissement, par exemple grâce à un « pass annuel » ;

Que la halle soit ouverte à la libre promenade.

Par ailleurs, le recueil des suggestions des habitants concernant la programmation devrait être organisé afin que les activités retenues répondent à leurs attentes et dans la diversité de leurs choix.

Le nouveau Carreau du Temple est plein de promesses. Il pourrait devenir l'épicentre d'un réaménagement des rues avoisinantes afin qu'elles offrent à qui y circule, à qui s'y balade... un environnement de grande qualité.



L'Atelier Local d'Urbanisme du 3^{ème} arrondissement

L'ALU3 existe depuis février 2001. Il est l'aboutissement d'une présence militante qui remonte à plusieurs décennies.

Association de la loi de 1901, tous ses membres sont bénévoles, simples citoyens de l'arrondissement, pour certains d'entre eux architectes, urbanistes, techniciens.

Ils s'emploient à démocratiser les pratiques de l'urbanisme en associant les habitants à la réflexion et à l'action, avec comme objectifs :

- *la mixité urbaine ;*
- *le logement social ;*
- *l'action économique locale ;*
- *les services et les équipements publics ;*
- *le développement durable comme synthèse des différentes approches des problèmes urbains.*

L'ALU3 se veut un lieu de débat local sur ces thèmes.

Avril 2014

*ALU3 - Atelier Local d'Urbanisme du 3^o arrondissement
Maison des Associations du Troisième, 5 rue Perrée 75 003 Paris*

Site : www.alu3.fr - Courriel : alu3@yahoo.fr